



CLAX REVOFLOW PRO 35X3 Prime détergent ultra eau de javel non décolorante

Révision: 2020-09-06

Version: 01.0

1. IDENTIFICATION

Nom du produit:	CLAX REVOFLOW PRO 35X3 Prime détergent ultra eau de javel non décolorante
Code du produit:	95920957
FDS #:	MS0800733
Utilisation recommandée:	<ul style="list-style-type: none">• Industriel/Institutionnel• Produits de blanchisserie• Ce produit doit être dilué avant toute utilisation
Utilisations déconseillées:	Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées
Producteur, importateur, fournisseur	Siège social au Canada
Siège social aux États-Unis	Diversey, Inc. - Canada
Diversey, Inc.	6150 Kennedy Road Unit 3
1300 Altura Rd., Suite 125	Mississauga, Ontario L5T 2J4
Fort Mill, SC 29708	Phone: 1-800-668-7171
Phone: 1-888-352-2249	
Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : https://sds.diversey.com	

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation des voies respiratoires	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1A



Mention d'avertissement:

Danger.

Déclarations sur les risques

CAUSE DES BRÛLURES CUTANÉES GRAVES ET DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES. PEUT CAUSER LE CANCER. PEUT CAUSER DES SYMPTÔMES ALLERGIQUES OU D'ASTHME OU DES DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES EN CAS D'INHALATION.

mises en garde :

Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas respirer les poussières. Éviter de respirer les vapeurs. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques, des gants résistants aux produits chimiques et des chaussures de protection. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait. EN CAS DE

CLAX REVOFLOW PRO 35X3 Prime détergent ultra eau de javel non décolorante

CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. **EN CAS D'INHALATION** : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornées, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Garder sous clef. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. **INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE**: La substance peut se décomposer et libérer de l'oxygène lors de son exposition à l'humidité ou dans des conditions d'entreposage où la température dépasse 49°C (120°F). Se reporter aux rubriques 5 et 7.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet
Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

Pourcentage de toxicité aiguë inconnue

4.4165 (68082-64-4)

Classification du produit dilué @ 1:254

Ce produit, lorsque dilué tel qu'indiqué sur l'étiquette, n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

Déclarations sur les risques et la sécurité

Pas nécessaire.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrediénts classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
Carbonate de sodium	497-19-8	30 - 60%
metasilicate de disodium pentahydrate	10213-79-3	10 - 30%
Percarbonate de sodium	15630-89-4	10 - 30%
éthoxylate d'alcool	68002-97-1	1 - 5%
Gluconate de sodium	527-07-1	1 - 5%
Carboxyméthylcellulose sodique	9004-32-4	0.5 - 1.5%
Acides gras, coco, sels de sodium	61789-31-9	0.5 - 1.5%
Cellulose	9004-34-6	> 0.1 - < 1%
Métasilicate de sodium	6834-92-0	> 0.1 - < 1%
La subtilisine	9014-01-1	> 0.1 - < 1%
Dioxyde de titaniun	13463-67-7	> 0.1 - < 1%

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornées, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Par voie cutanée: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes.

PAR INHALATION : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait.

Symptômes/effets les plus importants : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Conditions médicales aggravées: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.

Produit Dilué:

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau.

Par voie cutanée: Les premiers secours ne sont pas nécessaires

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention Aucune méthodes spéciale n'est requise

Moyen d'extinction approprié	Arroser avec de l'eau.
Dangers spécifiques	La substance peut se décomposer et libérer de l'oxygène lors de son exposition à l'humidité ou dans des conditions d'entreposage où la température dépasse 49°C (120°F). La décomposition du produit libère de l'oxygène, ce qui peut intensifier le feu. La poussière des enzymes et les aérosols peuvent occasionner des réactions allergiques dans les voies respiratoires.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas toucher les contenants endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements protecteurs appropriés.
Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :	En cas de déversement : balayer et mettre dans un contenant aéré aux fins d'élimination. Si la substance devient humide ou mouillée, ne pas resceller le contenant. Si possible, isoler le contenant à l'air ambiant ou dans un endroit bien aéré. Éliminer immédiatement les emballages ou palettes mouillés ou endommagés. Innonder l'aire de grandes quantités d'eau. Éviter d'écraser ou de marcher sur le produit par terre, ce qui pourrait créer de la poussière. Protéger la peau, les yeux et les voies respiratoires.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Bien laver après manipulation. Ne pas vaporiser ou créer de poussières ou d'aérosols. Ne pas respirer la poussière ou les émanations. COMBURANT. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Ne pas mélanger avec d'autres produits ou substances chimiques sauf dans la laveuse, conformément aux directives. Resceller le contenant afin d'empêcher la contamination due à l'humidité. Ne pas laisser de l'eau pénétrer dans le contenant. S'il entre de l'eau dans le contenant, ne pas le resceller. Enlever le produit humide du contenant et en assurer l'élimination adéquate. (Se reporter à la rubrique 6.). Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage: Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé hors de la lumière directe du soleil. Ne pas entreposer avec des matières incompatibles telles que des substances inflammables, oxydables ou acides. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Niveau d'aérosol (le cas échéant) : Sans objet.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA
Cellulose	9004-34-6	10 mg/m ³ (TWA)	15 mg/m ³ (TWA) 5 mg/m ³ (TWA)
La subtilisine	9014-01-1	0.00006 mg/m ³ (Ceiling)	
Dioxyde de titane	13463-67-7	10 mg/m ³ (TWA)	15 mg/m ³ (TWA)

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.

Protection individuelle

Protection des yeux:

Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection des mains:

Gants résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau et du corps:

En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

Protection respiratoire:

Si l'aération est inadéquate pour contrôler les aérosols, les brumes et les vapeurs, utiliser une protection respiratoire appropriée pour éviter toute surexposition. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.

Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Produit Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc

Protection individuelle

Protection des yeux:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection des mains:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection de la peau et du corps:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière: poudre

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.

Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.

Point/intervalle de fusion: indéterminé

Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.

Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.

Densité Densité: 0.85 Kg/L

Masse volumique apparente Pas d'information disponible.

Point d'éclair Sans objet.

Viscosité: Pas d'information disponible.

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 0 % *

Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.

Sustained combustion: Sans objet.

Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé **- inférieure:** indéterminé

Couleur: Turbidité Grains, primaire Blanc

Odeur: primaire Bouquet de fleurs

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Température de décomposition: Indéterminé

Solubilité: complètement soluble

Densité relative (relativement à l'eau): 0.85

Densité gazeuse: Pas d'information disponible.

Pression de vapeur: Pas d'information disponible.

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.

Phosphore élémental: 0 % by wt.

pH

La corrosion des métaux: Non applicables aux solides

pH de la solution diluée

10.8

Point d'éclair de la dilution: > 200 °F > 93.3 °C

% COV par poids ds la dilution d'emploi: 0

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Reactivity:

Stabilité

Not Applicable

Stable dans les conditions recommandées de stockage. Instable à des températures et pressions élevées.

Produits de décomposition dangereux

Matières à éviter

Oxygène.

Acides forts. Agents réducteurs. Matières inflammables. Ne pas mélanger avec tout autre produit ou substance chimique.

Conditions à éviter

En plein soleil pendant une période de temps prolongée. Exposition prolongée à une température supérieure à 49 °C (120 °F). Ne pas laisser de l'eau s'infiltrer dans le contenant.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Corrosif(ve). Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure des brûlures, des ampoules, des rougeurs et des douleurs (qui peuvent être retardés).

Contact avec les yeux: Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.

Ingestion: Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Symptoms may include stomach pain and nausea.

Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

Sensibilisation: Aucun effet connu. La manipulation inappropriée peut causer la formation de poussières ou d'aérosols, ce qui peut provoquer une sensibilisation et entraîner des réactions allergiques chez les personnes sensibilisées. Les symptômes peuvent inclure des difficultés respiratoires, la respiration sifflante, la toux et/ou une gêne respiratoire.

Target Organs (SE): Aucun à notre connaissance.

Target Organs (RE): Aucun à notre connaissance.

Inscriptions comme cancérogènes: Le dioxyde de titane dans ce produit est lié dans une matrice; l'on ne s'attend pas à ce que

son utilisation génère de particules en suspension dans l'air de grosseur respirable.

Composant(s)	CAS #	NTP	IARC	OSHA
Dioxyde de titani	13463-67-7		2B	

Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): 4000

aiguë (ETA) - par inhalation des brumes (mg/l):

Pourcentage de toxicité aiguë inconne

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) : Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, établis et municipaux.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués): Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, établis et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Non applicable

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués) : Non réglementé

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Description du connaissement DOT (voie terrestre) LTD. QTY.

Description du voie maritime connaissement UN3253, DISODIUM TRIOXOSILICATE MIXTURE, 8, III, LTD. QTY.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

CERCLA/ SARA

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 3

Inflammabilité 0

Instabilité 2

Information supplémentaire -

Produit Dilué:

Révision: 2020-09-06

Version: 01.0

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

Affaires réglementaires nord-américaines

Avis supplémentaire

• Contient un parfum additionné - voir la description précise sous la rubrique " Odeur " de la Section 9.

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.